

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant
date du **20 Novembre 1989** !
196 Pays dont la France
se sont engagés à suivre ce texte.

Ça sert à quoi ??

Son but est de faire respecter les droits des enfants et des ados

Pourquoi ?

car les enfants et les ados sont en construction

ON A TOUS DES DROITS !

C'est quoi les VEO ?
("violences éducatives ordinaires")

J'ai le droit d'être respecté, sans aucune violence, y compris celles appelées VEO qui sont utilisées de coutume pour faire obéir ou pour punir !

On divise les VEO en 2 grandes catégories :

- **physiques** ou "châtiments corporels" : claques, pincer, empoigner, bousculer...
- **psychologiques** : rabaisser, insulter, humilier, menacer, culpabiliser, se moquer, crier...

Convention Internationale des Droits des Enfants, Art.19

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - crédit photo : pixabay, canva - Graphisme : Sandra Stoltz-Schneider, Contenu : Séverine Varin

Ça fait quoi les VEO ?

Les risques des VEO * :

- manque de confiance en soi
- stress, anxiété
- problèmes pour apprendre
- problèmes de santé physique ou psychologique ou de comportement.

*D'après des études scientifiques
*VEO = Violences Éducatives Ordinaires

Le savais -tu ?
Depuis le 10 juillet 2019, la France est le 56^{ème} pays à avoir adopté une loi déclarant que l'autorité parentale s'exerce "sans violences physiques ou psychologiques."

C'est important que tout le monde soit informé de la VEO et des aides pour éduquer sans violence.

Si tu as besoin d'en parler, n'hésite-pas à le faire avec un adulte de confiance.
Tu trouveras des informations sur le site : www.onatousdesdroits.org

En cas de besoin, il y a aussi le **119**, numéro (gratuit) pour enfant / ado en danger ou risquant de l'être - n'apparaît pas sur la facture.

ON A TOUS DES DROITS **unicef** **Stop VEO** **Conte & Songe Grande École**

site : www.onatousdesdroits.org - contact : onatousdesdroits@gmail.com

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - crédit photo : pixabay, canva - Graphisme : Sandra Stoltz-Schneider, Contenu : Séverine Varin

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant
date du **20 Novembre 1989** !
196 Pays dont la France
se sont engagés à suivre ce texte.

Ça sert à quoi ??

Son but est de faire respecter les droits des enfants et des ados

Pourquoi ?

car les enfants et les ados sont en construction

ON A TOUS DES DROITS !

C'est quoi les VEO ?
("violences éducatives ordinaires")

J'ai le droit d'être respecté, sans aucune violence, y compris celles appelées VEO qui sont utilisées de coutume pour faire obéir ou pour punir !

On divise les VEO en 2 grandes catégories :

- **physiques** ou "châtiments corporels" : claques, pincer, empoigner, bousculer...
- **psychologiques** : rabaisser, insulter, humilier, menacer, culpabiliser, se moquer, crier...

Convention Internationale des Droits des Enfants, Art.19

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - crédit photo : pixabay, canva - Graphisme : Sandra Stoltz-Schneider, Contenu : Séverine Varin

Ça fait quoi les VEO ?

Les risques des VEO * :

- manque de confiance en soi
- stress, anxiété
- problèmes pour apprendre
- problèmes de santé physique ou psychologique ou de comportement.

*D'après des études scientifiques
*VEO = Violences Éducatives Ordinaires

Le savais -tu ?
Depuis le 10 juillet 2019, la France est le 56^{ème} pays à avoir adopté une loi déclarant que l'autorité parentale s'exerce "sans violences physiques ou psychologiques."

C'est important que tout le monde soit informé de la VEO et des aides pour éduquer sans violence.

Si tu as besoin d'en parler, n'hésite-pas à le faire avec un adulte de confiance.
Tu trouveras des informations sur le site : www.onatousdesdroits.org

En cas de besoin, il y a aussi le **119**, numéro (gratuit) pour enfant / ado en danger ou risquant de l'être - n'apparaît pas sur la facture.

ON A TOUS DES DROITS **unicef** **Stop VEO** **Conte & Songe Grande École**

site : www.onatousdesdroits.org - contact : onatousdesdroits@gmail.com

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - crédit photo : pixabay, canva - Graphisme : Sandra Stoltz-Schneider, Contenu : Séverine Varin